

**Hery Rajaonarimampianina a procédé à un 4e remaniement ministériel. Des promotions, des sanctions et des choix discutables.** Parmi les six ministres nommés, l'avocat Henry Rabary Njaka est le plus controversé. Il remplace Béatrice Atallah au ministère clé des affaires étrangères. Le ministre de la justice, Charles Andriamizeza, a fait les frais des tensions au sein de son département et avec les magistrats. Il est remplacé par Rasolo Elise Alexandrine, magistrate, présidente de la Cour de cassation, dont la nomination est saluée par le SMM. Pour *Les Nouvelles*, le remaniement s'est limité à un jeu de chaises musicales, c'est « *le bal des revenants* », avec en ligne de mire la présidentielle de 2018.



En tant que président de la célébration du 50e anniversaire de l'Eglise FJKM, **Marc Ravalomanana multiplie les déplacements dans les régions, entretenant la confusion entre fonctions religieuses et politiques**, après avoir été à plusieurs reprises empêché de célébrer le 15e anniversaire de son parti, le TIM, par deux fois à Antananarivo, puis à Toamasina. *Midi* déplore « *une course effrénée pour séduire le peuple de Dieu* ». Une compétition qui voit également la participation de Hery Rajaonarimampianina et du pasteur Mailhol. La **FJKM est « prise en sandwich » entre le chef de l'Etat et l'ancien président**, écrit *L'Express*. Les deux hommes ont participé à Antsiranana aux cérémonies du jubilé du 50e anniversaire des Eglises réformées et du bicentenaire de l'arrivée des missionnaires de la London missionary society (LMS), dans une ambiance qualifiée de « *conviviale, pieuse et apaisée* » et ont été invités à se serrer la main « *en toute bonne mauvaise foi* » selon le quotidien, sur fond de guerre de communication exacerbée et de surenchère politico-médiatique. La guerre d'influence entre Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina s'est poursuivie à Morondava à l'occasion des journées nationales des enfants catholiques.

**Bon nombre de personnalités politiques ont déjà déclaré vouloir se placer sur la ligne de départ de la présidentielle de fin 2018**, qui risque fort de voir à nouveau s'affronter les protagonistes de la crise de 2009. Les agences de communication françaises se positionnent déjà. Le pouvoir est suspecté de vouloir faire obstacle à plusieurs candidatures, au premier rang desquels Marc Ravalomanana, qui reste sous le coup d'une condamnation qui n'est pas encore amnistiée. Le régime semble vouloir également faire obstacle à la candidature probable d'Andry Rajoelina, en lançant un audit sur les activités de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, réputé avoir été le financier du président de la Transition.

**Un comité interministériel en charge de l'élaboration d'un nouveau code électoral est mis en place. Il dispose pour ce faire d'un délai de 60 jours.** Le projet de loi devra prendre en compte les points suivants : plafonnement des dépenses de campagne, conditions d'éligibilité, nature et durée de la pré-campagne, fixation d'une date pérenne et définitive pour la tenue des élections, indépendance décisionnelle et financière de la CENI.

**Le 26<sup>e</sup> anniversaire du carnage survenu au palais présidentiel d'Iavoloha le 10 août 1991** n'a fait l'objet d'aucune demande de commémoration. Apparemment, écrivent des médias, le pouvoir et les acteurs politiques de l'opposition n'accordent plus aucune importance à cet événement qui a pourtant marqué l'histoire de la Grande île. Aucune enquête indépendante n'a été diligentée sur ces dramatiques événements, comme il en est de même pour tous les troubles qui ont marqué le pays depuis l'indépendance...

L'ancien président du Congrès de la Transition, **Mamy Rakotoarivelo**, le chef de la mouvance Ravalomanana durant les négociations de sortie de crise, a été **retrouvé mort à son domicile**. La thèse du suicide, largement privilégiée, a été mise en doute par *Tribune*.

**Le mouvement « Forces de changement » (DFP) s'est mobilisé en faveur du respect par le pouvoir des droits et libertés publiques.** Sa demande de meeting au gymnase couvert de Mahamasina a été acceptée par la municipalité d'Antananarivo mais a été rejetée par la préfecture de police quelques heures avant le rendez-vous. Une demande de sursis à exécution a été adressée au tribunal administratif qui a refusé de la prendre en compte, le mouvement DFP n'ayant aucune personnalité juridique. Une nouvelle requête doit être déposée au nom d'un parti qui, lui, possède une existence légale. « *Pourquoi cet entêtement du DFP ?* », s'interroge *Tribune*, pour qui « *il s'agit d'une stratégie destinée à ternir l'image du régime et du gouvernement mais surtout pour continuer à entretenir dans les esprits le caractère répressif du pouvoir* ». Le site se montre critique vis-à-vis de ces appels à des « *rassemblements aventuriers* » adressés à une population aux abois.

**Hery Rajaonarimampianina a lancé un appel à la démission des responsables incompetents.** Il les exhorte « à se sonder eux-mêmes et suivre les pas de ceux et celles qui ont déjà été remerciés sans attendre si tant est qu'ils prennent conscience de leur incompetence », écrit *Tribune*, qui rappelle que nombre d'entités politiques et de la société civile réclament de longue date la démission du chef de l'Etat lui-même et de la totalité de son gouvernement.

**La CNIDH souhaite que la société civile s'implique dans la campagne de sensibilisation des électeurs en vue de leur inscription sur la liste électorale.** Elle souligne que celle-ci reste un élément central du dispositif et annonce son intention de s'associer à la campagne organisée par la CENI pour contribuer à éduquer la population à la prise de conscience de sa souveraineté et à la surveillance du processus électoral.



**Le chef de l'Etat a publié le nom de 11 personnalités de son choix qui complètent la liste des membres du Conseil du fampihavanana malagasy (CFM).** A également été arrêtée la liste des 22 personnalités issues de la sélection du comité nationale de sélection. Deux anciens premiers ministres siègeront au CFM.

520 dossiers avaient été déclarés recevables et une liste de 218 candidats présélectionnés avait été publiée. 520 dossiers avaient été déclarés recevables. La presse se montre dubitative quant à l'impartialité du processus de sélection, la représentativité des candidats sélectionnés et le devenir du processus de réconciliation nationale, serpent de mer de la vie politique malgache. *Midi* rappelle que le CFM sera composé d'une commission « Vérité et pardon »

d'une commission « Réparation/indemnisation » et d'une commission « Refondation de la nation et de la République ». Une série de décret est attendue pour que la nouvelle institution puisse démarrer ses travaux. Il s'agit notamment de mettre en place un secrétariat permanent. Une commission spéciale indépendante sur l'amnistie doit en outre être mise en place au niveau de la Cour suprême.

**Serge Zafimahova, membre du CDE, dénonce une confiscation du processus de réconciliation par une minorité sans légitimité** qui s'attribue un processus qui doit partir de la base sociale. Selon lui, les membres du CFM auraient dû être élus depuis les fokontany. Il estime que le processus est voué à l'échec, comme toutes les tentatives antérieures.

**La chambre des détentions provisoires a rejeté la demande de liberté provisoire déposée par la conseillère de la présidence et femme d'affaires Claudine Razaimamonjy,** placée sous mandat de dépôt à la prison pour femmes de Manjakandriana. La présidente du SMM, Fanirisoa Ernaivo, s'est rendue au centre de détention pour s'assurer de la présence effective de la prévenue. La presse s'interroge sur le soutien dont elle bénéficierait encore de la part du couple présidentiel. Trois inspecteurs d'Etat ont été convoqués en conseil de discipline. Ils sont accusés d'avoir divulgué à des journaux d'opposition un document mettant en cause l'actuel premier ministre dans l'affaire de détournement de subventions communales dans laquelle est impliquée Claudine Razaimamonjy.

**Affaire Riana Andriamandavy : la présidente du SMM dénonce un escamotage du dossier.** Le sénateur HVM, impliqué dans l'affaire du détournement de subventions communales, est poursuivi pour diffamation, menace de mort à l'endroit de la présidente du syndicat, violence et voie de fait. Le SMM compte saisir la nouvelle ministre de la justice.

**La commission tripartite SMM-gouvernement n'est pas parvenue à trouver un consensus dans le conflit qui oppose le ministère de la justice aux magistrats.** Le syndicat a demandé une rencontre avec le chef de l'Etat. Il lui demande de déclarer solennellement un engagement à faire respecter l'indépendance de la justice dont il s'est fait le garant dans une récente intervention télévisée. La menace d'une grève illimitée sans service minimum a de nouveau été brandie. Hery Rajaonarimampianina aurait fait savoir à la présidente du SMM qu'il ne souhaite pas s'immiscer dans le conflit qui oppose les magistrats à l'administration.

**Attendues depuis des années, les nominations aux postes d'ambassadeurs à l'étranger semblent toujours bloquées en haut lieu.** A ce jour, le pouvoir n'a nommé qu'un seul ambassadeur, le Pr Tehindrazanarivelo, en poste à Addis-Abeba.

**Le Conseil d'Etat a confirmé la fermeture du collège « La Lumière internationale », fondé par le mouvement Hizmet du prédicateur Fethullah Gülen,** poursuivi par le régime turc. Il a rejeté la demande de sursis à exécution de la décision gouvernementale de fermeture. La décision est perçue comme le résultat des pressions exercées sur le pouvoir par Recep Tayyip Erdoğan.

**Six membres du Congrès des Etats-Unis en visite à Madagascar.** La délégation a semblé soucieuse de s'enquérir des conditions des préparatifs de l'élection présidentielle, qu'ils souhaitent « libre, crédible et

*transparente* ». Dans leurs préoccupations également, les questions de défense et de sécurité intérieure et la lutte contre la corruption.

**Le sommet de la SADC, réuni à Pretoria, a été consacré à l'industrialisation de l'Afrique Australe**, notamment dans les domaines de l'agro-transformation, de la transformation des minéraux, de l'industrie pharmaceutique et de l'énergie. Sur le plan politique, la SADC affirme continuer à suivre de près l'évolution de la situation dans la Grande île.

**Les observations du Comité des droits de l'homme (CDH) des Nations unies concernant la situation des droits humains à Madagascar ont été adoptées le 25 juillet.** Le Comité affirme ses préoccupations concernant le respect de ces droits. Les autorités malgaches avaient présenté leur rapport les 10 et 11 juillet.

**Signature d'un protocole d'accord entre les Nations unies et le ministère de la défense en faveur du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.** De manière diplomatique, la représentante de l'ONU a dénoncé les agissements de membres des forces de l'ordre, aussi bien en milieu urbain que rural. Le ministre a rappelé que « *les militaires sont soumis à des dispositions légales et réglementaires qui garantissent le respect des droits de l'homme lors de leurs missions* ». Il conteste à cet égard le récent rapport du département d'Etat qui pointe le comportement des forces armées dans les opérations anti-dahalo.

**Le gouvernement annonce la prochaine adoption d'un « Plan national de sécurité »** qui devrait modifier profondément l'organisation et le fonctionnement des forces armées pour les 20 prochaines années. La réforme a reçu l'aval des partenaires techniques et financiers. Modernisation et redéploiement en sont les maîtres mots.



**Les exactions commises par des bandes de dahalo alimentent encore une fois la chronique.** Des militaires ont été torturés et exécutés, des femmes ont été prises en otage et exécutées, un village incendié. Des heurts violents ont opposé les habitants de deux villages pour une affaire de vols de zébus. 80 dahalo ont attaqué un convoi de taxi-brousses sur la RN 7. Des militaires sont impliqués dans des trafics d'armes de guerre. Reconvertis dans l'autodéfense villageoise après des années de guérilla contre les forces de l'ordre, **près de 4 000 dahalo ayant sévi dans la région Anosy ont été reconvertis en une véritable armée de miliciens**, placée sous l'autorité de la gendarmerie, avec l'appui d'une députée et de chefs d'entreprises. Une opération de ratissage a été montée dans toutes les communes du district d'Ambatondrazaka pour

rechercher les armes de guerre en possession des populations. Au vu de la situation d'insécurité qui se développe de manière inquiétante dans les grandes villes comme en brousse, nombre d'observateurs estiment que **les missions prioritaires des forces de l'ordre devraient être reconsidérées.**

**L'ancien consul honoraire de Malaisie a été assassiné en plein centre de la capitale.** Son nom est associé au kidnapping de membres de la communauté karana à Fianarantsoa en 2009. L'hypothèse d'un règlement de compte au sein de la communauté karana est privilégiée.

**En application d'une loi adoptée en début d'année, les droits de la défense ont été renforcés.** Les dispositions mises en œuvre portent notamment sur l'enquête préliminaire et la détention préventive. L'avocat se voit reconnaître un droit d'accès au dossier dès le début de l'enquête.

**Liberté surveillée des mineurs : projet d'extension à l'échelle nationale.** Les nouvelles mesures alternatives à la détention adoptées par le Parlement en 2016 ne sont actuellement appliquées qu'à Antananarivo et Antsiranana, où les premiers résultats paraissent concluants. 850 mineurs seraient actuellement incarcérés sur tout le territoire.

« **Deux tiers des détenus affichent des signes de détresse psychologique** », constate Handicap International. Une situation qui frappe en particulier les prévenus qui doivent attendre plusieurs mois, voire plusieurs années, avant de passer devant la barre et qui conduit à de nombreuses tentatives de suicide. La surpopulation carcérale ne fait qu'aggraver cet état de fait. La détresse psychologique générée par l'incarcération nuit à la réinsertion des détenus au moment de leur libération.

**Clovis Razafimalala, militant écologiste, a confirmé son intention de faire appel de sa condamnation à 5 ans de prison avec sursis et à une amende de 50 millions Ar.** « *C'est un verdict pour qu'il se taise et se tienne tranquille* », a affirmé Lalaina Andrianavalona, coordinateur national de la Coalition nationale de plaidoyer environnemental (CNPE). Le coordinateur de la coalition Lampogno, soutenu par les organisations de la société civile et Amnesty International, n'a de cesse de clamer son innocence.

**La ministre de la population a été le premier membre du gouvernement à se rendre à Antsakabary, 6 mois après la dramatique expédition punitive de 40 policiers.** Elle est parvenue à faire livrer les secours annoncés bloqués en cours de route. Concernant l'avancement des enquêtes, le ministère de la justice indique que **la dernière audition des 40 policiers incriminés s'est tenue le 16 août.** Le dossier est en cours de finalisation en vue d'un transfert au tribunal d'Antananarivo. Incarcérés pour le meurtre de deux policiers, cinq habitants d'Antsakabary ont demandé une liberté provisoire. Le tribunal d'Antsohihy ne s'est pas encore prononcé.

**La Conférence des travailleurs de Madagascar dénonce l'existence de 100 sociétés illégales dont l'activité a été découverte au 1<sup>er</sup> semestre.** Elles transmettent de fausses déclarations ou effectuent des déclarations partielles aux administrations et aux organismes de protection sociale. Les poursuites judiciaires s'avèrent difficiles.

**La plateforme informatique « TsyCoolKoly » (TCK) fait la preuve de son efficacité dans la lutte contre la corruption.** Une centaine de signalements de faits de corruption ont été transmis au Bianco. TCK a reçu l'appui technique et financier du Pnud, de l'UE et de l'ambassade de France. L'équipe centralise les informations reçues, que ce soit des doléances, des encouragements ou des refus de commettre des actes de corruption et décide avec les internautes quelles suites il convient de donner aux informations communiquées.



**Un dramatique accident routier qui a fait plus entre 20 et 30 morts et une centaine de blessés à Ankazobe.** L'autocar à étage accidenté n'avait pas subi les contrôles techniques exigés. 33 membres du centre de contrôle technique mis en cause ont été mutés, d'autres ont été licenciés pour **flagrant délit de corruption.** Un dramatique accident avait déjà fait l'année dernière 47 morts à Anjozorobe. Le nombre exact de passagers qui se trouvaient dans le camion au moment de cet accident n'avait pu être déterminé de manière précise. **La vie des usagers est mise en péril sur tout le réseau routier de la Grande île.** Le ministère de la communication a rappelé à l'ordre les organes de presse pour la publication de photos insoutenables des victimes. **Le débat sur l'éthique et la déontologie de la presse et des réseaux sociaux est périodiquement relancé.**

**Le milliardaire Mamy Ravatomanga, PDG du groupe Sodiat, serait dans le collimateur de la justice française et malgache.** Une perquisition a eu lieu au siège de son groupe en raison notamment de soupçons de blanchiment d'argent. Le pouvoir aurait décidé de lancer ou de faire lancer des audits internationaux contre cet ancien leader de la Transition, soutien financier d'Andry Rajoelina. Selon *Tribune*, l'objectif pourrait être de l'empêcher de se présenter en position de force à la prochaine présidentielle. L'homme d'affaires a été accusé par la conseillère de la présence et proche du parti HVM, Claudine Razaimamonjy, d'être l'instigateur de toute l'affaire de détournement de subventions communales pour laquelle elle a été placée en détention. Le nom de Mamy Ravatomanga avait en outre été cité dans des trafics de bois de rose.

**Le Samifin se félicite que pour la première fois en 2016 des dossiers transmis à la justice ont donné lieu à des sanctions. Les résultats obtenus restent néanmoins dérisoires.** Les services manquent cruellement de magistrats et d'enquêteurs spécialisés. Pour pouvoir intégrer les réseaux régionaux et mondiaux de lutte contre le blanchiment des textes de loi doivent encore être adoptés et mis en application. De fortes suspicions de **financement du terrorisme**, à travers des organismes à but non lucratif, ont été relevées dans son rapport 2016.

**Une convention tripartite a été signée entre le Bianco, le ministère de la fonction publique et le ministère de la défense pour le recrutement d'élèves-officiers, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.** « *Les défaillances identifiées sont corrigées à chaque convention* », le DG du Bianco. L'intégration des écoles de formation militaire est réputée corrompue par un système de quotas hiérarchiques et régionaux.

**La mise en place des Pôles anti-corruption (PAC) avance.** Un comité de recrutement a été mis en place. Il devra définir les critères de sélection au poste de coordinateur national. Les PAC sont appelés à se substituer dès le mois de septembre aux Chaînes pénales anti-corruption, qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

**Fraude douanière - Un millier de téléviseurs saisis.** Fausse déclaration d'espèces, telle est la qualification du délit perpétré par une société qui a pignon sur rue à Antananarivo. **Une partie des 4 300 tonnes de riz offert par le gouvernement chinois pour les victimes du cyclone Enawo a été détournée.** Des sacs de riz se retrouvent chez les grossistes et les commerçants de la capitale. **Le premier ministre a ordonné la poursuite de criminels impliqués dans un réseau de vol de bœufs à Antsiranana.** Il a mis en garde un haut fonctionnaire tenté d'user de son influence pour que les forces de l'ordre ne poursuivent pas ses protégés.

**79 personnes vivant avec le VIH/Sida ont perdu la vie de 2012 à mai 2017 dans la région Diana.** Entre janvier et mai, 105 des 12 000 personnes dépistées dans la région ont été déclarées séropositives. La population ignore encore largement les risques encourus. La direction régionale de la santé publique tire la sonnette d'alarme.

« **Il y a à Madagascar des formes de maltraitance à l'égard des enfants en situation de handicap mental, psychique ou psychiatrique et des scandales médicaux** », révèle un mémo adressé au mois de mai au ministre de la santé.

**Des maladies respiratoires aigües affectent les pensionnaires du centre Akamasoa du Père Pedro** qui travaillent dans le dépôt d'ordures d'Antananarivo ou vivent à proximité. **23 % des Malgaches sont atteints de l'hépatite B, selon l'OMS.** Dans 90 % des cas, la maladie ne présente aucun symptôme visible et les personnes contaminées ignorent leur situation. L'importation de médicaments est difficile et le coût des traitements est exorbitant.

**Résultats du baccalauréat 2017 : taux de réussite moyen de 44 %.** Des professeurs et des responsables de l'Office du baccalauréat mettent en cause les réseaux sociaux qui accaparent l'attention des élèves. La présence massive de candidats libres et la médiocrité du niveau des enseignants sont également avancées comme cause de ce fiasco qui interroge sur le devenir de ces jeunes et de la société. **La capacité d'accueil des universités publiques sera limitée à 20.000 étudiants.** La ministre de l'enseignement supérieur lance un appel aux universités privées, malgré les nombreuses critiques qui leur sont adressées pour la mauvaise qualité de leur enseignement. Le télé-enseignement devra être développé, un projet d'université numérique doit être finalisé.

**Madagascar a célébré pour la seconde fois la journée mondiale contre la traite des êtres humains mais la situation reste alarmante, selon le rapport 2017 du Département d'Etat,** qui va jusqu'à affirmer que « *le gouvernement a réduit sa performance dans la poursuite et la condamnation des auteurs de traite présumés* ». Le contenu de la loi contre la traite adoptée en 2015 reste méconnu. La société malgache s'émeut mais n'agit pas, déplorent les organismes spécialisés. **Probablement victime d'esclavage sexuel, une adolescente de 13 ans a succombé aux sévices subis en novembre 2016.** L'affaire a été révélée par la présidente de la fondation canadienne « *Justice et équité* », à l'occasion de la journée mondiale. Pour le représentant de l'OIM. « *Les filles représentent 2/3 des enfants victimes de la traite* », pointant du doigt l'exploitation sexuelle et les mariages précoces.

« **Tourisme sexuel sur mineures - 70 % des 'clients' sont des nationaux, selon l'ONG Ecpat** », titre *Tribune*. Un constat qui bat en brèche les idées reçues selon lesquelles ces pratiques seraient le fait de touristes étrangers. **Madagascar n'a pas encore ratifié le Protocole de Maputo qui établit toute une série de principes pour guider les Etats dans la protection des droits des femmes.** Dans un communiqué, la CNIDH engage l'Etat à ratifier ce Protocole afin d'éradiquer au plus vite, entre autres fléaux qui pèsent sur la société, la pratique des mariages d'enfants, violation grave des droits des femmes.

**La chasse aux albinos deviendrait une pratique généralisée dans le Sud.** Le phénomène, bien connu dans plusieurs pays du continent africain, serait en train de se répandre à Madagascar.

**Dans un communiqué le SeFaFi rappelle les fondamentaux concernant la liberté de réunion et de manifestation.** Il met en garde le pouvoir contre la répétition des erreurs commises dans le passé concernant les restrictions apportées à ces libertés constitutionnelles, également prônées par les conventions internationales auxquelles Madagascar a souscrit.

**Dans l'affaire opposant le président du Sénat, Honoré Rakotomanana, au quotidien Free News, le SMM s'insurge contre toute velléité d'instrumentaliser la justice aux fins de règlements de comptes politiques.** La présidente du parti « *Freedom* », propriétaire du groupe et rédactrice en chef, Lalatiana Rakotondrazafy, est directement visée. Elle est poursuivie pour complicité de délit de presse. Le procès a été reporté au 20 septembre.

**Code de la communication - Le ministère de la communication prépare des rencontres avec les professionnels dans les différentes régions,** rencontres au cours desquelles pourront être abordés les dispositions adoptées en juillet 2016 qualifiées par les médias de « *liberticides* ».

La ministre de l'environnement indique que **sur 270 000 rondins de bois de rose saisis, seuls 27 000 ont pu être recensés.** Le ministère se fixe comme objectif d'en comptabiliser au moins le tiers avant d'envisager leur mise en vente, conformément aux exigences de la Cites. La mise en vente reste également soumise à la production d'un rapport sur le renforcement des contrôles et sur les mesures prises contre l'exploitation et l'exportation illégale de ces bois. L'AVG estime que les autorités ne devraient pas prendre ce risque à la veille des rendez-vous électoraux de 2018. Elle s'étonne également du non-aboutissement de la recherche des « *complices locaux* » impliqués dans l'affaire des bois saisis à Singapour.

**Madagascar à la traîne en matière de gouvernance de ses ressources minières.** Le classement établi par une ONG place le pays au 15e rang sur 19 en Afrique et au 68e sur 89 au niveau mondial. Toutes les lacunes identifiées sont liées à l'ancien code minier, qui date de 2005. Quant au projet de nouveau code, il est en perpétuelle correction depuis 4 ans...

**Le Bureau du cadastre minier de Madagascar (BCMM) se prépare à ouvrir son « Mining Business Center ».** Le centre fonctionnera en tant que plateforme d'interactions pour les parties prenantes du secteur. Et au même titre qu'un guichet unique, il aura pour vocation de simplifier les démarches administratives, de soutenir et d'accompagner les initiatives minières locales et de servir de porte d'entrée aux investisseurs miniers étrangers.

**Près de 1 500 producteurs pourraient perdre leurs terres à Soavinandriana Itasy.** Opposés à un ancien ministre qui réclame la propriété des 569 hectares qu'ils occupent et exploitent depuis 50 ans, ces producteurs ont vu leur situation s'aggraver avec une décision judiciaire les sommant de quitter les lieux. Pourtant, **selon des experts de la Banque mondiale, Madagascar a fait des progrès notables dans la résolution des problèmes fonciers** et la Grande île est montrée en exemple sur le continent africain. **Le Collectif Tany** a interpellé le chef de l'Etat sur la question très sensible de l'interdiction de la vente de terrains aux étrangers, qui serait bafouée, notamment par des investisseurs Chinois.

**Le Maroc affirme sa présence à Madagascar.** Le cadre juridique régissant la mise en œuvre des accords conclus avec Madagascar a été approuvé par la Chambre des représentants du Maroc. Le royaume doit investir dans divers projets structurants comme la réhabilitation du canal des Pangalanes et la création ou la réhabilitation de structures hospitalières. Des bourses d'études seront octroyées aux étudiants malgaches.



**Madagascar se tient prêt à bénéficier du projet chinois « Une ceinture, une route ».** La Grande île figure dans la liste des 60 pays concernés par ce projet titanesque consistant à redynamiser les circuits commerciaux partant de la Chine vers le reste du monde. Dans ce cadre, des accords ont été signés avec la vice-présidente de l'« Association du peuple chinois pour l'unité avec les étrangers » pour la période 2018/2023. Dans ce projet, les îles de l'océan Indien serviront de hub et seront fortement sollicitées, écrit *Tribune*. Une mise en concurrence à qui saura le mieux répondre aux attentes et besoins de la Chine. **La Chine offre deux patrouilleurs pour renforcer la sécurité maritime.** Des techniciens chinois assureront la formation de leurs homologues malgaches. Elle financera

également 200 forages avec des pompes à motricité humaine dans les régions Atsimo Andrefana et Menabe, ainsi qu'une route goudronnée de 20 km pour désenclaver une banlieue proche de la capitale, grosse productrice d'œufs. Une centaine d'investisseurs chinois sont attendus à Madagascar en septembre dans le cadre de la manifestation « *China Exhibition Madagascar* », première édition du genre, qui concerne tout le sud-ouest de l'océan Indien.

**La coopération avec la Turquie se renforce au bénéfice des secteurs de l'agriculture et de la pêche.** Le ministère des affaires étrangères a fait valoir que la Grande île possède des milliers d'hectares de terres arables restant à mettre en valeur.

**Depuis la réintégration de Madagascar dans l'Agoa, les retombées économiques commencent à produire leurs effets.** Les exportations vers les États-Unis sont en forte croissance.

**Madagascar est sollicité par les Nations unies pour prendre part à l'accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile.** L'appel a surpris les observateurs qui font valoir que Madagascar se trouve à l'écart des déplacements massifs et forcés de populations et se situe dans une zone éloignée des conflits régionaux. La situation socio-économique de Madagascar ne militerait pas non plus en faveur de cet accueil.

**Le FMI a accordé un prêt de 50 millions de dollars pour éponger les dettes d'Air Madagascar et réparer les dommages causés par le cyclone Enawo.** La presse s'étonne que des prêts soient contractés pour redresser les comptes de sociétés conduites au bord de la faillite par des dirigeants incompetents et corrompus qui n'ont jamais été inquiétés

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et les grandes marques d'habillement, membres de l'Ethical Trading Initiative (ETI), **reprochent aux autorités du port de Toamasina d'avoir laissé les opérateurs licencier des dockers qui ont manifesté pour le respect de leurs droits.**

**Les greffiers menacent à nouveau de se mettre en grève.** Ils attendent depuis plus d'un mois une réponse du gouvernement à leurs revendications. Le dialogue de sourds entre les auxiliaires de justice et la primature persiste

depuis près d'un an. **Le syndicat des magistrats (SMM) et celui des greffiers ont décidé de faire front commun pour que l'exécutif prenne en compte leurs revendications.** La nouvelle ministre de la justice a donné son accord pour une rencontre avec leurs représentants.